

LA PORTÉE INTERNATIONALE DU PROBLÈME

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre, qui découle également des remarques faites par la ministre de l'Environnement. Je tiens à tirer les choses au clair. Le premier ministre veut-il dire que lorsque la ministre de l'Environnement a déclaré que le Canada ne considérait plus la question des pluies acides comme un problème international urgent mais simplement comme un point de négociation bilatérale, elle ne parlait pas au nom du gouvernement et que le Canada va continuer, comme tous les autres pays, à considérer les pluies acides comme un problème de portée internationale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il n'y a absolument aucune contradiction entre la ministre et moi. Ce problème a manifestement une portée internationale, mais mon collègue conviendra que pour le résoudre, nous devons poursuivre de sérieuses négociations bilatérales et c'est exactement ce que nous comptons faire.

LES SOLUTIONS À CHERCHER

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, c'est bien là qu'est le problème. Les pluies acides ne sont bien entendu pas une simple question de relations bilatérales. C'est également un problème national et international. Nous voulons que le premier ministre nous confirme que le gouvernement actuel va continuer à chercher une solution internationale à ce problème qui a également une portée internationale et non simplement bilatérale. Nous n'avons pas encore obtenu cette assurance du premier ministre.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le problème est si grave qu'il nous faut chercher de l'aide et des solutions à tout prix. Je demanderais même conseil à mon collègue sur cette question.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'UNIVERSALITÉ DES PROGRAMMES SOCIAUX—LES PERSONNES ÂGÉES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, la population des personnes âgées et nos familles doivent être déçues de voir notre premier ministre se comporter comme un bouffon.

Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, compte tenu que certains, le premier ministre ne dit jamais la vérité, c'est son défaut, mentionnent que les allocations et les pensions ne seront pas coupées; le ministre des Finances dit le contraire; le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social déclare qu'il va y avoir une taxe spéciale. Est-ce que le ministre . . .

Questions orales

M. le Président: Je présume que le député va retirer les mots: le . . . ministre ne dit jamais la vérité. Je présume qu'il sait que ce n'est pas possible de dire cela à la Chambre.

M. Malépart: Monsieur le Président, j'ai été élu en tant que député de Montréal-Sainte-Marie et réélu, et j'ai été élu pour venir ici, pour dire la vérité. Ce que j'ai dit . . .

M. le Président: J'invite le député à retirer les mots qu'il a dits concernant le ministre et sa capacité, sa pratique en ce qui concerne dire la vérité. Il sait très bien qu'il doit retirer les mots.

M. Malépart: . . . des bleus j'ai mentionné que le premier ministre a le défaut de ne pas toujours dire la vérité, et je ne pense pas que j'aie l'intention de retirer ces mots-là parce que c'est la vérité.

[Traduction]

M. le Président: J'invite encore une fois le député à retirer sa déclaration.

[Français]

Je présume que le député sait assez bien qu'il a utilisé les mots et fait des charges non parlementaires et qu'il a l'opportunité maintenant de retirer les mots ou je n'aurai pas d'autre solution sauf la solution qu'il sait très bien.

M. Malépart: Monsieur le Président, je peux prouver encore aujourd'hui que le premier ministre n'a pas dit . . .

M. le Président: Je donne au député, une fois de plus, l'occasion de retirer les mots ou non. Est-ce que le député est prêt à retirer les mots ou non? J'ai écouté le député quand il a dit que le premier ministre n'a jamais dit la vérité, ou des mots de ce genre. Oui, c'est cela que j'ai écouté.

M. Malépart: Monsieur le Président, il faudrait, je ne voudrais pas vous obstiner, il faudrait que je voie les bleus. Mais j'ai l'impression que j'ai dit que le premier ministre ne dit pas toujours la vérité.

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Les députés de ce côté-ci voudraient-ils bien me permettre d'entendre le député? Pourquoi les députés ont-ils tant de mal à comprendre que si je ne peux pas entendre le député, personne d'autre ne peut rapporter ses propos? Voilà le problème.

[Français]

Je m'excuse. J'ai écouté le député et j'ai pensé qu'il a dit que le premier ministre n'a jamais dit la vérité. Est-ce que c'est cela qu'il a dit, ou bien qu'est-ce qu'il a dit? Car je dois savoir ce qu'il a dit afin de déterminer s'il doit retirer ses mots.

M. Malépart: Monsieur le Président, ce que j'ai mentionné, de mémoire, c'est que le premier ministre ne dit pas toujours la vérité. Alors, c'est à vous de juger si c'est parlementaire ou non. Je ne suis pas expert en procédure.